



## Demande d'agrément Espace de Vie Sociale

# PROJET SOCIAL

OCTOBRE 2025



CHARTRES  
DE BRETAGNE



# SOMMAIRE

<b>1. Présentation du projet de Maison Écocitoyenne.....</b>	<b>3</b>
1.1. Contexte de l'émergence du projet .....	3
1.2. Historique du projet.....	4
1.3. Fiche d'identité .....	5
<b>2. Le diagnostic social du territoire .....</b>	<b>6</b>
2.1. Environnement de l'EVS .....	6
2.1.1. Le territoire d'intervention.....	6
2.1.2. Recueil des besoins.....	9
<b>3. Projet : axes d'intervention et programme d'action .....</b>	<b>15</b>
3.1. Les actions, services et activités de l'EVS .....	15
3.2. Les modalités de suivi et d'évaluation du projet.....	23
<b>4. Fonctionnement de la structure .....</b>	<b>24</b>
4.1. Les locaux.....	24
4.2. Profils du public accueilli.....	25
4.3. Les horaires prévisionnels du lieu .....	25
4.4. Ressources internes .....	26
4.5. Partenaires.....	26
4.6. Gouvernance de la Maison Écocitoyenne .....	27
4.7. Rétroplanning.....	31
<b>5. Budget prévisionnel .....</b>	<b>33</b>

## 1. Présentation du projet de Maison Écocitoyenne

### 1.1. Contexte de l'émergence du projet

Engagée depuis plusieurs décennies dans des actions de transition écologique et sociale, la ville de Chartres-de-Bretagne ouvrira à l'horizon 2026 une Maison Écocitoyenne. Ce projet d'envergure verra bientôt le jour avenue du Trégor, à proximité de l'Escale verte (lieu de tri des déchets et de transit vers des filières de traitement et de valorisation). Il complètera les nombreux engagements écoresponsables de cette ville de 8 800 habitant·es située dans la métropole de Rennes tels que :

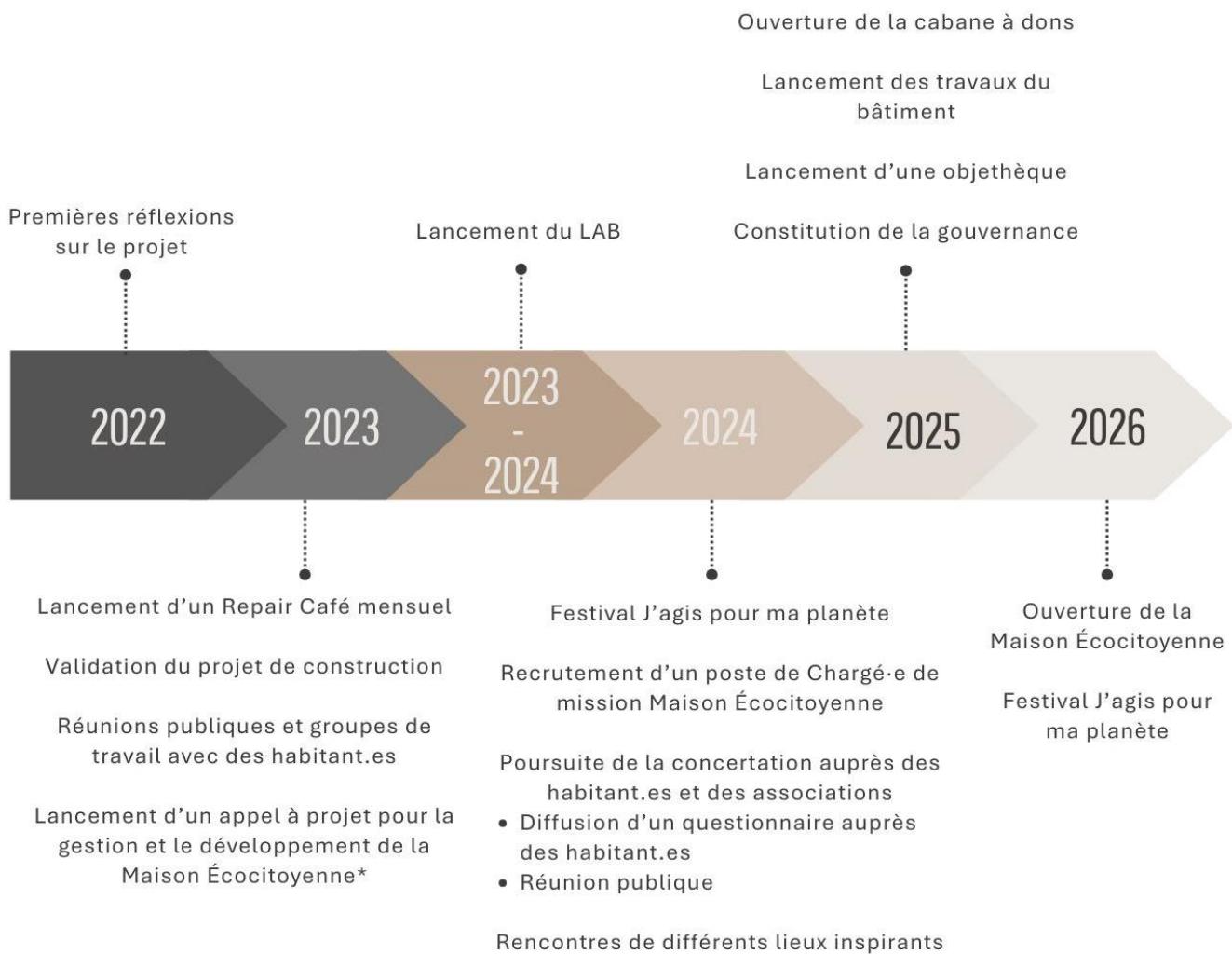
- Le Festival « J'agis pour ma planète »
- La plateforme de compostage
- La diminution de près de 31% depuis 2006 de la consommation énergétique dans les bâtiments communaux
- La réduction des émissions de gaz CO2
- La production d'énergies de sources renouvelables avec la mise en place d'une filière complète bois énergie pour le chauffage de la piscine, le centre culturel Pôle Sud, la Halle de La Conterie et les serres municipales, l'installation de 340 m2 de panneaux photovoltaïques sur les équipements municipaux depuis 2007
- L'interdiction depuis 2004 de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Le pilotage ou l'accompagnement de projets participatifs, solidaires et écocitoyens tout au long de l'année

Soucieuse de renforcer son engagement en faveur des initiatives citoyennes du territoire, la Ville crée en 2022 un Pôle « Citoyenneté » dédié. Porté initialement par la directrice du Pôle, ce dernier se développe depuis 2024, et se compose à présent de deux agents (1.5 ETP).

Dès le début du mandat, des réunions de concertation ont été menées autour d'un projet lié à l'économie circulaire sur le territoire.

C'est dans ce contexte, et cet engagement fort des politiques environnementales et de soutien aux projets écocitoyens de la ville qu'est né le projet de Maison Écocitoyenne. La Ville a démarré pour cela la construction d'un bâtiment dont la livraison interviendra à l'été 2026.

## 1.2. Historique du projet



\* Cet appel à projet permettra la sélection de l'association RMIN pour le portage du projet. Un travail en coopération se met ainsi en place entre la mairie et l'association. Toutefois, l'association sera forcée de se retirer du projet pour cause d'un agrément "chantier d'insertion" non obtenu.

Les premières réflexions sur un projet de recyclerie ont été engagées en 2022. Plusieurs étapes de concertation avec les habitant·es, des rencontres avec des partenaires comme Rennes Métropole, Bruded, Résosolidaires, la précision des objectifs du projet ont permis l'évolution d'une recyclerie vers une Maison Écocitoyenne, un projet plus large embrassant à la fois l'économie circulaire et la dimension participative et vie sociale.

La phase d'étude et de concertation, finalisée en décembre 2024 a permis de définir plusieurs services et activités qui seront proposés au sein du lieu : un service de mise à disposition d'objets et de matériaux afin de lutter contre la surconsommation en offrant une alternative à l'achat, des ateliers de réparation, d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre habitant·es, des évènements fédérateurs et des temps conviviaux, une grainothèque et un café associatif.

Dans l'attente de la construction du bâtiment, des activités ont déjà émergé et débuté « hors les murs », sous l'impulsion conjointe de Chartrain·es engagé·es et de la municipalité.

Des Repairs Cafés (ateliers de réparation) mensuels ont ainsi vu le jour fin 2023 au sein de la maison des associations de Chartres-de-Bretagne. Ils ont été testés lors d'un évènement et ce sont les habitant·es qui ont souhaité lui donner une régularité mensuelle.

Un laboratoire de fabrication numérique (le Lab) a été installé en 2024 au sein du Centre culturel Pôle Sud de la Ville. Il a quant à lui été porté par un petit groupe d'habitant·es intéressés par la présence de machines inutilisées sur le territoire.

Une cabane à dons, un espace installé à proximité de la future Maison Écocitoyenne permettant aux habitant·es de déposer et récupérer des objets.

Une objethèque, un service de mutualisation d'objets sur le principe de bibliothèque d'objets, a quant à elle ouvert ses portes en 2025 à proximité du Centre culturel du Pôle Sud, Boulevard de l'Europe à Chartres-de-Bretagne.

Ces projets, et bien d'autres rejoindront en 2026 le bâtiment dédié à la Maison Écocitoyenne.

### 1.3. Fiche d'identité

**Nom de l'équipement :** Maison Écocitoyenne

**Adresse :** 1 Avenue du Tregor, 35131, Chartres-de-Bretagne

**Zone d'influence :** Commune de Chartres-de-Bretagne, communes à proximité

**Nom du directeur/directrice :** Aurélie FILOCHE

**Année du 1er agrément :** 2026

**Nom du gestionnaire :** Mairie de Chartres-de-Bretagne

**Coordonnées du gestionnaire :** 02 99 77 13 00

**Salariés de la structure :** 1 poste de Chargé.e de mission Maison Écocitoyenne à temps plein, ainsi que 3 agents de la ville en soutien sur le projet ; total : 1.4 ETP

Sous réserve de financements complémentaires : 0.5 ETP d'animateur technique à l'ouverture du bâtiment.

**Prestation régulière :** 1 personnes par l'association des Petits Débrouillards, 0.04 ETP

**Nombre de bénévoles :** 13 bénévoles actifs au Repair Café, 3 bénévoles actifs au FAB LAB, une dizaine d'habitant·es mobilisés à l'Espace citoyen et une dizaine de bénévoles impliqués régulièrement sur les réunions.

### Les objectifs du lieu :

La Maison Écocitoyenne sera un lieu ressource dédié à la transition écologique et à l'économie circulaire : mutualisation d'objets et de matériaux, réemploi, allongement de la durée de vie des objets, ateliers de sensibilisation... Il aura également vocation à être un lieu de vie sociale, de convivialité, d'échanges de pratiques et de savoir-faire. Les actions développées devront croiser ces deux enjeux d'animation de la vie sociale et de transition écologique. L'ensemble des

habitant·es de Chartres-de-Bretagne et ses alentours pourront bénéficier de ces services et activités, ainsi que les associations et entreprises du territoire.

Les services de la Maison Écocitoyenne s'adressent à tout public avec une attention à la mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle.

**Les piliers du lieu :** La réutilisation, le développement durable, la participation citoyenne, le partage et la transmission (de savoirs et compétences)

Ce projet entre dans une stratégie politique de réduction des déchets à la source et d'évolution de nos modes de consommation.

La volonté du projet est, d'une part, de lutter contre la surconsommation en proposant une alternative à l'achat de produits neufs et ainsi économiser des ressources naturelles qui auraient servi à leur fabrication, en privilégiant l'usage à la possession et en travaillant sur l'allongement de la durée de vie par la réparation, le réemploi et la réutilisation. Ces activités permettront donc de réduire les déchets qui auraient pu être générés par des objets en fin de vie.

D'autre part, de mettre à disposition un lieu convivial, d'inclusion et de partage ouvert à tous·tes. Ce futur lieu dédie une place centrale aux habitant·es pour son animation et ses grandes orientations.

## 2. Le diagnostic social du territoire

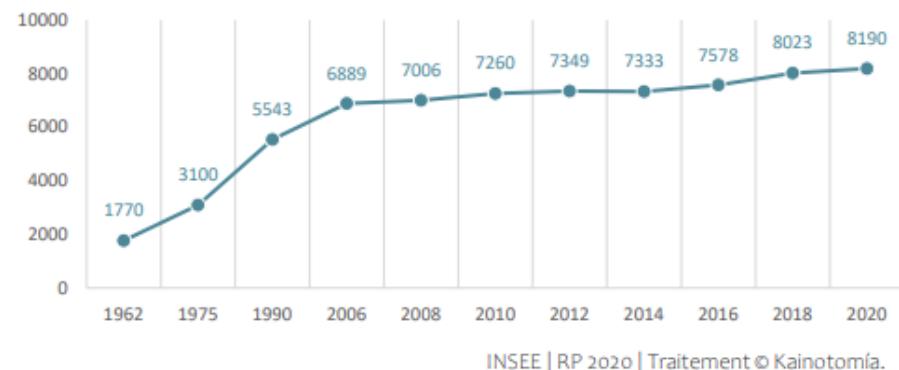
### 2.1. Environnement de l'EVS

#### 2.1.1. Le territoire d'intervention

Chartres-de-Bretagne est une commune d'environ 8 800 habitant·es située dans le département d'Ille-et-Vilaine, sur la métropole de Rennes.

La ville connaît, à partir des années 1960, avec l'implantation de l'usine Citroën, un essor démographique et économique important. Elle est devenue aujourd'hui une commune suburbaine qui compte plus de 8 000 résident·es, 150 commerces, artisans et entreprises sur l'ensemble de son territoire. Les travaux de la ZAC des « Portes de la Seiche », en cours de réalisation, devraient porter la population chartraine à environ 10 000 habitant·es d'ici la fin de la décennie.

Évolution de la population depuis 1962 - Chartres-de-Bretagne - (Nombre d'habitants).



INSEE | RP 2020 | Traitement © Kainotomia.

La commune dispose de nombreux équipements sociaux, de santé et de secours (EHPAD, CCAS, point accueil emploi, centre de secours,...), d'établissements éducatifs (crèches, écoles, collège, centres d'animation...), d'infrastructures culturelles (salle de spectacles, galerie d'exposition, médiathèque, salle de cinéma...). Les services communaux, organisés en pôles (Administration générale, Aménagement et Urbanisme, Ressources techniques, Citoyenneté, vie associative et communication, Actions culturelles, Education, Ressources humaines), comptent

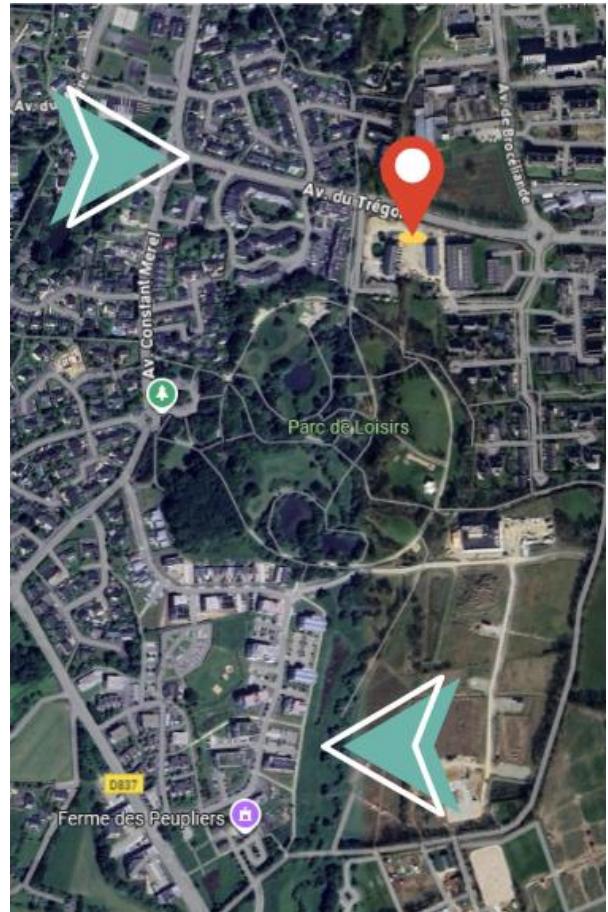
environ 130 agent·es. La Ville compte par ailleurs environ 90 associations, sportives, culturelles, sociales et plusieurs collectifs d'habitant·es.

La localisation du bâtiment, près du nouveau quartier de la ZAC des Portes de la Seiche et du quartier du Trégor, tous deux ciblés par des actions d'« aller vers » permettra de s'adresser en proximité aux habitant·es de ces quartiers, et, plus largement à l'ensemble de la commune, favorisant ainsi la mixité sociale et le vivre-ensemble. En effet, ces deux quartiers composés principalement de collectifs et avec une part importante de logements sociaux révèlent des besoins en termes de cohésion sociale, de lutte contre l'isolement, de mixité tant sociale qu'entre "anciens et nouveaux" habitant·es. Les actions sur ces territoires ont fait remonter des envies de lien social et de vie de quartier. Les équipements publics, moins nombreux au sud de la ville, ne peuvent à l'heure actuelle répondre à cette demande.

Le positionnement de la Maison Écocitoyenne sera idéal pour faire le lien entre le nouveau quartier de la ZAC et le nord de la ville autour des questions de participation citoyenne et de transition écologique. L'analyse des besoins sociaux, réalisé en 2023, appuie à l'échelle de la ville ce besoin de travailler sur la mixité sociale et le vivre-ensemble, sur le lien à renforcer entre anciens habitant·es résidant en pavillon et les nouveaux habitant·es majoritairement en collectifs, tout en soulignant l'intérêt des habitant·es à porter des actions dans les domaines de l'environnement et de la solidarité.

Par ailleurs, les nombreux logements prévus sur le site devraient pouvoir accueillir en priorité des familles avec enfants. En complément, l'implantation de plusieurs associations au sein de la ZAC renforcera les dynamiques locales et favorisera ainsi les partenariats entre la Maison Écocitoyenne et les acteurs du territoire.

La localisation est aussi à proximité de la zone d'activité de la conterie, et proche de celle de Jean-Monet-La Janais, pouvant ainsi être également attractive pour des salariés présents en journée sur la commune.

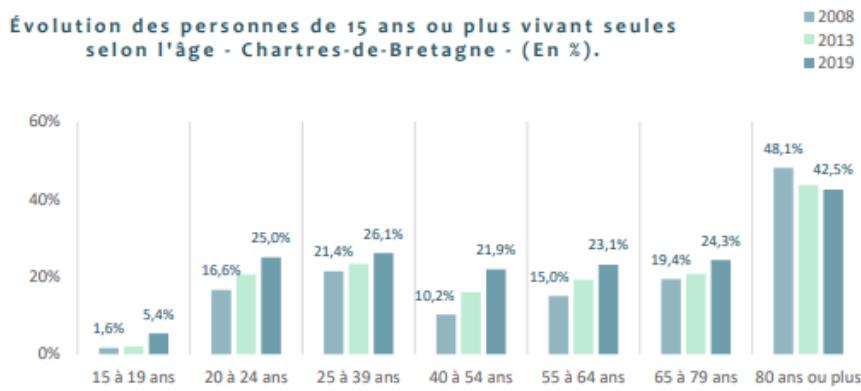


## Le contexte socio-démographique

La démarche de construction du projet s'est notamment appuyée sur l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2023 et qui présentait parmi ses conclusions :

- Une croissance démographique constante depuis le début des années 1960 et une augmentation de la densité de population

- De nouveaux arrivants dont une part importante est sans activité professionnelle. En parallèle, une augmentation significative des personnes vivant seules. En 2019, au sein du territoire communal, les ménages les plus représentés sont les ménages d'une personne et des familles monoparentales (8,9 % des ménages).
- 22,4 % des répondants déclarent rencontrer des difficultés fortes à intenses dans leur vie sociale



- Un décalage entre les anciens habitant·es résidant dans des maisons individuelles dans des zones pavillonnaires et les nouveaux habitant·es résidant dans des logements collectifs.
- Des disparités de revenus, un taux de pauvreté supérieur à celui du département, un nombre grandissant d'allocataires de la CAF et des publics plus fragiles économiquement



- Un intérêt pour la population à porter des actions dans les domaines de l'environnement et de la solidarité
- Un enjeu fort de mixité sociale et de travail du vivre-ensemble dans la commune

## Problématiques du territoire

Ci-dessous, un tableau synthétisant les problématiques du territoire analysés dans le rapport final datant de 2023 de l'analyse des besoins sociaux de Chartres-de-Bretagne.

<b>Problématiques et besoins identifiés à la suite de l'analyse des besoins sociaux</b>	<b>Principaux axes d'intervention proposés</b>	<b>Sous objectifs</b>
Enjeu de mixité sociale et de cohésion, notamment entre ancien et nouveaux habitant·es  Augmentation des personnes vivants seules, dont familles monoparentales : problématique de l'isolement	Renforcer la cohésion et la mixité sociale  Lutter contre l'isolement	Permettre le croisement des populations,  S'adresser à tout public et notamment les publics qui pourraient être fragilisés   Créer des espaces de rencontres et d'échanges entre habitant·es,  Développer les partenariats avec les acteurs sociaux,  Permettre aux familles monoparentales de participer aux actions
Disparité de revenus : pauvreté au-dessus du département ; présence de populations en situation de précarité économique	Solidarité de proximité et entraide entre habitant·es	Permettre aux habitant·es dans la précarité d'accéder à des services et du matériel à bas coût
Souhait formulé des habitant·es de s'engager dans des projets solidaires et porteurs de sens	Développement de la citoyenneté et de la participation des habitant·es	Implication des habitant·es dans le portage d'activités du projet et dans sa gouvernance

### 2.1.2. Recueil des besoins

La démarche de construction du projet souhaitée par la municipalité a associé dès l'origine des habitant·es chartrain·es au sein de plusieurs groupes de travail et réunions publiques ainsi qu'au travers d'un questionnaire à destination de la population.

Le recueil des besoins de la population se complète avec la multiplication de démarches d'« aller vers » au cours d'événements variés afin de rencontrer un public large et représentatif de la population, notamment via une présence au marché de la commune les jeudis matin. Cette approche est organisée plus régulièrement à hauteur d'une présence par mois.

Les familles ont été aussi très ciblées par ces temps de rencontre par une présence d'agents du service citoyenneté de la commune à l'École Auditatoire pour un temps de « Déjeuner sur scène », au Parc des Loisirs à un évènement intitulé « Partir en livres » destiné aux enfants, lors d'une action de proximité sur le quartier des Portes de la Seiche, au forum des associations, au lancement de la saison du centre culturel Pôle Sud ainsi qu'à quatre autres rencontres sur la place de la mairie intitulées la « Caravane du sport » également destinées aux familles.

Ces rencontres se sont illustrées concrètement par la tenue d'un stand d'information et d'échanges sur le projet de Maison Écocitoyenne, de la participation citoyenne et des services associés ainsi que des informations de manière plus large sur les évènements citoyens sur la commune.

Au-delà de faire connaître ce projet, les services dont ils peuvent bénéficier ainsi que cette démarche de concertation à un public large, ces temps de rencontre sont également de bonnes occasions d'alimenter nos connaissances sur les besoins et envies de la population chartraine.

Cela vient compléter la démarche de concertation importante, débutée par la collectivité dès le début du lancement du projet.

En effet, tout au long des réflexions et de l'avancée du projet, des réunions de concertation ont été organisées avec les habitant·es. Au total, 11 réunions publiques ont eu lieu jusqu'en octobre 2025 avec une quarantaine de participants au total ainsi que la participation au festival « J'agis pour ma planète ». Cette dernière a permis de tester, sur le site même de la future Maison Écocitoyenne certaines activités projetées dans le cadre du projet ainsi que d'échanger avec les habitant·es.

Les thématiques abordées durant ces réunions ont évolué au rythme du projet. En effet, à son lancement en 2022, l'une des idées de ce projet était la mise en place d'une recyclerie. Les réunions habitant·es, des rencontres avec la Métropole et des acteurs associatifs comme Bruded et Résolidaire ont permis une évolution vers un projet plus global de Maison Écocitoyenne pour s'inscrire dans les trajectoires politiques et sociales du territoire. Une étude a également démontré que le territoire était déjà couvert par un service de recyclerie, avec Emmaüs à Bruz notamment. À cette même période, la ville diffuse un appel à projet pour le portage de la Maison Écocitoyenne. Une association, R'MIN y répond en mars 2023 et est retenue. Dans leur étude, les premières réflexions sur les besoins d'une objethèque (bibliothèque d'objets) apparaissent. Cependant, une grande partie du projet était pensée par la création de postes en insertion, ainsi, un agrément non reçu aura contraint l'association à se retirer du projet.

Les réunions ont permis d'aborder différents axes centraux du projet, afin d'en construire les fondements avec les habitant·es.

## Les réunions de concertation

- 5 mars 2022 : **Première réunion publique**

*Thématique : Quelle serait pour vous la recyclerie idéale ? Comment verriez-vous ce lieu, ce service à Chartres de Bretagne ? Quels seraient vos besoins ?*

Les retours : Au cours de cette première réunion, l'intérêt pour des ateliers de réparation, la sensibilisation, favoriser le don et le prêt, entre autres, est apparu. Des échanges autour d'un Repair Café et les point de vigilance pour sa création sont également partagés. Cette première réunion aura également permis d'amener des premières réflexions quant aux valeurs du lieu (solidarité, citoyenneté, éducation, responsabilisation, économie en lien avec l'écologie...).

- 21 mai 2022 : **Deuxième réunion publique**

*Thématique : Quelles sont les modèles de recyclerie existant ? Quelle est l'offre sur notre territoire ? Quel format proposer à Chartres de Bretagne ?*

- 16 janvier 2023 : **Présentation du projet en commission extramunicipale**

*Thématique : Présentation du projet*

- 19 juin 2023 : **Réunion publique**

*Thématique : Activités et animations du lieu ; partenariats...*

Les retours : Cette réunion aura permis de présenter le projet aux habitant·es, répondre à leurs interrogations, recueillir leurs avis et propositions. Elle aura permis d'enrichir les premiers échanges autour de la création d'une objethèque et les points de vigilance à avoir.

Ce temps d'échange aura également permis d'interroger les habitant·es quant à leur souhait de s'impliquer dans ce projet ainsi que d'échanger sur la possibilité d'interventions ou proposition d'animations des habitant·es.

- 16 octobre 2023 : **Réunion publique**

*Thématique : Activités d'économie circulaire ; ateliers écocitoyens et autres besoins*

Les retours : Cette réunion aura permis de recueillir des idées, attentes d'activités et d'ateliers en lien avec le projet sur les questions d'économie circulaire particulièrement. Des attentes ont également été partagées sur le souhait des habitant·es de se rencontrer, créer du lien ou encore favoriser davantage l'implication des habitant·es dans le projet.

- 2 juin 2024 : **Festival J'agis pour ma planète** – 300 participant·es environ l'après-midi

*Temps forts sur le réemploi/réparation avec un axe Maison Écocitoyenne*

- 7 novembre 2024 : **Réunion publique**

*Thématique : Les services et activités du lieu (propositions, priorisation, vote...)*

Les retours : Cette réunion, qui vient donner suite à la diffusion du questionnaire, nous aura permis de définir avec les habitant·es les valeurs/piliers du lieu, à savoir : La réutilisation, le développement durable, la participation citoyenne, le partage et la transmission (de savoirs et compétences).

Le second point essentiel de cette réunion est qu'elle aura permis de prioriser les services et activités du lieu, dont la liste a été réalisée via l'étude de concertation et de territoire. 6 activités sont arrivées en tête des échanges et votes : un service de mise à disposition de matériaux, une objethèque, une cabane à dons, une grainothèque, des évènements qui rassemblent ainsi que des ateliers de fabrication, réparation et échange de pratiques. À cela s'est ajouté la mise en place d'un café associatif, très demandé, ainsi que le Repair Café et le Lab déjà lancés.

Cette réunion a ainsi permis de définir les 9 activités qui rejoindront ce lieu.

- 20 mars 2025 : **Réunion publique**

*Thématique : Atelier créatif autour de la charte graphique et réflexion sur les tarifs*

Les retours : L'objectif de cette réunion était d'amener les habitant·es à réfléchir à l'univers de la Maison Écocitoyenne. Elle a permis de faire émerger, par la suite, une charte graphique à partir de ces résultats.

Dans une seconde partie, les échanges se sont orientés sur les tarifs des services du projet, notamment de l'objethèque et du Lab. Les conclusions de ces échanges ont conduit au vote de la gratuité de l'adhésion à l'objethèque jusqu'à fin 2026.

- 26 mai 2025 : **Réunion publique**

*Thématique : Présentation des résultats du travail de la précédente réunions, présentation de l'agrément EVS et premières réflexions sur la gouvernance*

Les retours : La première partie de la réunion aura permis de valider la charte graphique et la proposition de tarifs proposés (suite réunion du 20/03/2025).

Dans un second temps, les habitant·es auront déterminé les acteurs qui auraient leur place dans la gouvernance ainsi que les thématiques de prises de décision. Amenant ainsi les premières grandes réflexions sur le sujet.

- 8 septembre 2025 : **Réunion publique**

*Thématique : La gouvernance de la Maison Écocitoyenne : Mise en place d'un COPIL, de collèges et son organisation*

Les retours : Cette réunion a largement contribué à la définition des contours de l'organisation de la gouvernance (validation des collèges, fréquence et format de rencontre, préparation des réunions, gestion des désaccords, conditions...). Le modèle de gouvernance validé s'est basé sur les conclusions de cette réunion.

- 2 octobre 2025 : **Réunion publique**

*Thématique : L'ouverture de la Maison Écocitoyenne à tous.les*

Les retours : Cette réunion aura permis de définir collectivement les publics pour lesquels il est important de développer des actions particulières afin de faire connaître ce projet. Les habitant·es ainsi que des agents du C.C.A.S, présents à cette réunion, ont notamment partagé des lieux et actions possibles à mettre en place, permettant une communication plus ciblée et des animations pertinentes. Des échanges autour d'un possible relais des habitant·es déjà mobilisés ont également eu lieu.

Des propositions d'interventions communes avec le C.C.A.S ont été formulées, afin d'atteindre un public plus diversifié.

En parallèle de ces réunions et groupes de travail, un questionnaire destiné aux Chartrain·e·s a été diffusé de juin à novembre 2024. 78 réponses au questionnaire ont été recueillies. Cette enquête auprès des habitant·es aura permis de définir notamment la liste des services et activités du projet, approfondie lors d'une réunion publique. Ces derniers ont également pu exprimer leur souhait quant aux objets présents dans l'objethèque, ou encore leur fort intérêt pour des ateliers de réparation et d'échange de pratique.

Les habitant·es ont également été invité à formuler leurs attentes concernant la convivialité et l'usage du lieu. Voici les quatre points qui sont le plus apparus :

- La présence d'un café associatif,
- Des ateliers thématiques interculturels et ouverts à tous·tes
- Des événements et animations conviviaux
- Un aménagement du lieu favorisant la convivialité

Un point de vigilance porte sur le taux assez bas d'intention d'engagement régulier dans des activités du lieu, à ce stade de la consultation.

Les réunions vont se poursuivre jusqu'à l'ouverture du bâtiment, et tout au long du projet sur le développement et le fonctionnement du lieu.

Certaines activités en cours ont également vu le jour à l'initiative d'habitant·es tels que le Repair Café, et le Lab.

Conclusion sur la concertation en **4 chiffres clés** :

- ❖ 120 personnes suivent régulièrement l'actualité du projet
- ❖ 78 répondant·es au questionnaire
- ❖ Une quarantaine de participants sur l'ensemble des réunions
- ❖ 350 habitant·es sensibilisés au projet sur des événements

# Synthèse des Réunions publiques

## 2022

### Premières réflexions sur le projet

Idée de mise en place d'une recyclerie

#### Réunions publiques

5 mars 2022 : La recyclerie idéale ; vision du lieu ; besoins  
21 mai 2022 : Les modèles de recyclerie existants ; les offres du territoire ; le format possible dans ce projet

Rencontres partenariales et évolution du projet de recyclerie vers une Maison Écocitoyenne

## Début 2023

#### Réunion publique

16 janvier 2023 : Présentation du projet en commission extramunicipale  
19 juin 2023 : Activité et animations du lieu ; partenariats

## Fin 2023

#### Réunion publique

16 octobre 2023 : Activités d'économie circulaire ; ateliers écocitoyens et autres besoins

## 2024

Enquête de terrain et visites inspirantes : environ 20 structures rencontrées

#### Réunion publique

2 juin 2024 : Festival J'agis pour ma planète : Temps fort réemploi/réparation avec un axe Maison Écocitoyenne  
7 novembre 2024 : Définition des valeurs du lieu ; sélection des 9 services et activités du lieu

## Fin 2025

### Projet social de la Maison Écocitoyenne

#### Réunion publique

2 octobre 2025 : L'ouverture à tous.tes de la Maison Écocitoyenne - Réflexion collective à une stratégie pour aller chercher un public le plus large possible

## 2025

### Réflexion sur la gouvernance

#### Réunions publiques

26 mai 2025 : Validation de la charte graphique et des tarifs proposés ; premières réflexions sur la gouvernance  
8 septembre 2025 : Organisation de la gouvernance (COPIL)

## Début 2025

#### Réunion publique

20 mars 2025 : Atelier créatif autour de la charte graphique et réflexion sur les tarifs

### 3. Projet : axes d'intervention et programme d'action

#### 3.1. Les actions, services et activités de l'EVS

Rappel des principaux constats du diagnostic	Objectifs poursuivis	Activités ou actions envisagées	Résultats attendus	Ressources à mobiliser (moyens humains, partenariats, locaux...)	Indicateurs d'évaluation
Augmentation du nombre de personnes vivant seules, dont familles monoparentales ; problématique de l'isolement  Enjeu de mixité sociale et de cohésion, notamment entre ancien et nouveaux habitant·es, enjeu autour du vivre ensemble sur la commune	Développer le lien social  Lutter contre l'isolement  Créer des espaces de rencontres et d'échanges entre habitant·es  Développer les partenariats avec des structures diverses, notamment les acteurs sociaux  Permettre aux familles monoparentales de participer aux actions  Permettre le croisement des populations  S'adresser à tout public et notamment les publics qui pourraient être fragilisés	Organisation <b>d'évènements qui rassemblent</b> et autres évènements <b>conviviaux</b>  Lancement d'un <b>café associatif</b>  Mise en place <b>d'ateliers de fabrication, réparation, et échange de pratiques</b>  Aménagement d'un espace convivial accessible et ouvert à tous·tes  Développement de la présence sur l'espace public pour aller à la rencontre des habitant·es  Mise en place d'ateliers, d'actions parents/enfants ou parents et enfants en simultanée  <b>Espace favorisant la réalisation de projets communs</b> entre acteurs de tous horizons  Mise en place d'ateliers intergénérationnel et interculturel	Favoriser les échanges entre habitant·es.  Participation régulière du public isolé à ces évènements, en particulier les personnes vivant seules  Réduire le sentiment d'isolement  Permettre aux habitant·es d'avoir à disposition un espace d'échange avec un public diversifié  Croisement des populations  Orienter vers d'autres dispositifs du territoire  Echanges de connaissances, de compétences	Animations par des bénévoles.  Mobilisation de l'association pour la gestion du café associatif  Partenariats avec des associations du territoire. Mise à disposition du local et de matériel  Ameublement du lieu  Démarche d' « aller vers » régulier afin de toucher un public large (salariés)  1 salarié pour l'accueil, la coordination, l'accompagnement, la mise en lien  Présence d'un salarié pour accompagner (si nécessaire) les projets citoyens	Nombre de visiteurs par an sur le site, sur les activités et actions.  Nombre de projets portés par les habitant·es  Nombre d'évènements/rencontres conviviaux et fréquentation de ces évènements/rencontre.  La fréquence de participation, la diversité des publics ou encore le parcours des usagers sera également évalué sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs (bilan avec les différents collectifs et intervenants, questionnaire de satisfaction).  Le nombre d'adhérents au café associatif, le nombre de participations régulières ainsi que le profil de la population.

		<p>autour du jardin par exemple</p> <p>Réflexion sur un partenariat autour d'une Ludothèque</p> <p><b>le Lab</b>, ateliers favorisant les temps parents/enfants et propice aux échanges de compétences entre habitant·es.</p>	<p>pour une meilleure cohésion sociale</p> <p>Apprendre à se connaître</p>		
Disparité de revenus : taux de pauvreté au-dessus du département ; présence de populations en situation de précarité économique	<p>Développer la solidarité de proximité et l'entraide entre habitant·es</p> <p>Permettre aux habitant·es dans la précarité d'accéder à des services et du matériel à bas coût</p>	<p>Ouverture d'une <b>objethèque</b></p> <p>Mise en place d'un service de <b>mise à disposition de matériaux</b></p> <p>Ouverture d'une <b>cabane à don</b></p> <p>Lieu favorisant les échanges de services entre habitant·es</p> <p><b>Repair Café</b> mensuel animé par un groupe d'habitant·es, ouvert à de nouveaux participants</p>	<p>Permettre aux habitant·es d'avoir accès à des objets utiles à tarifs abordables ou gratuits</p> <p>Eviter les achats</p> <p>Favoriser le don</p>	<p>Gestion de l'objethèque par un salarié avec soutien de bénévoles.</p> <p>Aménagement d'un espace permanent dédié</p> <p>Frais de logiciel de gestion</p> <p>Gestion par un salarié ainsi que des bénévoles</p> <p>Installation nécessaire pour le rangement</p> <p>Achat d'outils et petits matériels</p>	<p>Nombre de dons à l'objethèque, évaluation qualitative de l'approvisionnement de la cabane à dons.</p> <p>Identifier le profil des utilisateurs sur l'ensemble des utilisateurs de la Maison Écocitoyenne : questionnaire de satisfaction.</p>
Souhait formulé des habitant·es de s'engager dans des projets solidaires et porteurs de sens	Développer des espaces de citoyenneté et de participation des habitant·es	<p>Démarche globale du projet de <b>concertation des habitant·es</b></p> <p>Implication des habitant·es dans la</p>	<p>Implication régulière d'habitant·es aux profils divers dans la gouvernance du projet, les évènements les actions</p>	<p>Mobilisation des habitant·es, favoriser la co-construction avec les autres acteurs du projet, animation des réunions par une équipe salarié</p>	<p>Nombre de bénévoles sur l'ensemble des actions.</p> <p>Nombre d'habitant·es mobilisés sur la gouvernance.</p>

		<p><b>gouvernance du projet</b></p> <p>Accompagnement de nouvelles actions portées par des habitant·es</p> <p>Un <b>espace citoyen</b>, déjà existant, s'y installera</p>	<p>Valorisation, sentiment d'utilité sociale</p> <p>Développement du pouvoir d'agir</p>	<p>Présence des habitant·es dans les groupes de projets</p> <p>Soutien et disponibilité des salariés pour les habitant·es bénévoles impliqués dans les activités liées au projet</p> <p>Mobilisation de l'espace citoyen</p>	
--	--	---	---	--	--

## ❖ AXE N°1 : Renforcer la cohésion, la mixité sociale et lutter contre l'isolement

### Des évènements qui rassemblent et autres évènements conviviaux

La volonté derrière cette proposition citée dans le questionnaire et dans les phases de concertation est de pouvoir proposer des ateliers ou événements thématiques, en fonction des demandes, en après-midi ou en soirée. Des liens seront créés avec les associations et collectifs du territoire afin de proposer un programme varié qui pourrait intéresser tout public.

Exemples de thématiques citées : Soirée à thème, cuisine, animations pour enfants, projets collaboratifs...

La Maison Écocitoyenne est également investie dans l'organisation du festival « J'agis pour ma planète », biennale dont la programmation est co-construite entre la ville, des associations et des habitant·es. Festival écocitoyen avec une dimension culturelle forte, cet évènement s'articule autour d'un temps fort ouvert à tous·tes sur l'espace public.

### Un café associatif

Durant l'étude de concertation des Chartrain·es sur les besoins et attentes concernant ce lieu, et particulièrement via le questionnaire, nous avons été fortement sollicités pour la mise en place d'un café associatif. La Ville est alors entrée en contact avec un collectif d'habitant·es qui souhaitait s'engager sur un tel projet.

Cette nouvelle activité conviviale dédiée à la création de lien social et de rassemblement débutera en septembre 2025, d'abord autour d'évènements ponctuels. Leur objectif est d'arriver à une ouverture régulière sur les créneaux suivants :

- Le jeudi de 18h à 22h
- Le vendredi de 18 à 22h
- Le samedi de 10h à 22h

### Des ateliers de fabrication, réparation, et échange de pratiques

L'enquête auprès des habitant·es aura également permis de démontrer un fort intérêt pour les ateliers de réparation mais également d'échanges de pratiques et compétences. Certaines attentes particulières y ont été exprimées à ce sujet tels que l'envie de monter en compétence, d'améliorer son quotidien ou encore de réfléchir collectivement à des solutions aux problématiques écologiques.

Exemples de thématiques citées : Couture ; réparation de meubles, électroménager, vélo... ; apprendre à trier et diminuer ses déchets...

Les modalités de mise en œuvre de ces ateliers, qui débuteront à l'ouverture de la Maison Écocitoyenne en 2026, dépendront des subventions complémentaires obtenues par la Collectivité. Plusieurs scénarios sont possibles, et peuvent être complémentaires :

- prestation
- renforcement de l'équipe salariée avec un mi-temps d'animateur technique
- propositions bénévoles et lien avec l'espace citoyen
- partenariats

## Un espace convivial accessible et ouvert à tous·tes

Ce lieu, pensé pour être un espace ouvert et accessible à tous·tes, sera conçu et aménagé de sorte que toute personne puisse s'y rendre librement aux horaires d'ouvertures de la future Maison Écocitoyenne, et s'y sentir pleinement à l'aise, quel que soit son âge, son parcours ou son identité. L'espace « convivial » qui sera prévu à cet effet, sera aménagé de sorte, en concertation avec les habitant·es. En effet, des réunions de travail ainsi qu'un groupe de réflexion au sein de la gouvernance, qui sera composée, entre autres, d'habitant·es seront amenés à penser cet espace.

Plusieurs requêtes ont déjà pu être exprimées dans le questionnaire diffusé en 2024. Parmi elles, on retrouve : un aménagement type salon ; un espace lecture, de documentation et d'adresses utiles à consulter ; un jardin partagé ; un espace aménagé de discussion, de rencontre et du divertissement.

Les propositions de services seront également ciblées afin de convenir à tout public (enfants, retraités, personnes isolées...)

Les nombreuses démarches d'« aller vers » permettront également de mieux cibler les besoins et faire connaître les projets auprès de tous·tes.

## Le développement de la présence sur l'espace public pour aller à la rencontre des habitant·es

Le développement de lien sociaux sera possible si nous parvenons à atteindre le plus grand nombre de personnes, avec une population variée. Les temps de présence sur l'espace public sera ainsi primordiale.

## Mise en place d'ateliers, d'actions parents/enfants ou parents et enfants en simultanée

Dans un enjeu d'ouverture à tous·tes du lieu et à la suite des échanges riches tenus lors de la réunion habitant·es du 2 octobre consacrée à cette thématique, la mise en place d'actions à destination des parents est vite apparue. Un point essentiel à développer avec le Pôle Enfance Jeunesse.

Ces initiatives devront permettre aux publics plus isolés, tels que les familles monoparentales, de pouvoir bénéficier pleinement de cet espace.

## Développement des partenariats avec des structures diverses, notamment les structures sociales

L'entraide et le travail collectif avec les acteurs du territoire, qu'ils soient issus du secteur public, associatif ou encore qu'il s'agisse d'entreprises privées, est un levier fort pour répondre au mieux aux besoins de la population.

## Espace favorisant la réalisation de projets communs entre acteurs de tous horizons

Cet espace de partage aura vocation à favoriser les interactions entre population mais également entre les acteurs Chartrains de tous horizons avec la présence d'associations notamment.

## Mise en place d'ateliers intergénérationnels et multiculturels

Les propositions d'ateliers multiculturels et intergénérationnels permettront également de développer des liens entre les différents acteurs.

Des projets autour du jardin pourront être proposés.

### Réflexion sur un partenariat autour d'une Ludothèque

La mise en place d'un partenariat avec une association locale ayant ouvert une Ludothèque est envisagé pour permettre aux habitant·es à la fois d'emprunter des jeux mais également de se retrouver pour y jouer directement sur place.

### Le Lab (Laboratoire numérique)

Installé dans les locaux du Pôle Sud, le Lab rend accessible la fabrication numérique au grand public, avec son parc de machines spécifiques.

Le Lab est un laboratoire de fabrication numérique qui regroupe différents outils de création comme une découpeuse laser, une brodeuse numérique, une imprimante 3D. Ils sont mis à disposition par l'association Familles Rurales et financés par la commune.

Bien que non labellisé "fab lab", le Lab se base sur la philosophie du MIT : Learn (accompagner, ne pas faire à la place de), Make (fabriquer), Share (partage de compétence). Le rôle de l'animateur est d'animer une communauté de compétences, pour que les compétences de l'un servent aux autres et vice-versa. Il est indiqué à ce titre dans le règlement « La finalité d'un laboratoire de fabrication numérique est de rendre possible l'invention », pour cela les usager.es sont invités à « contribuer aux connaissances des autres ». Les usager.es sont invités à s'entraider pour la progression de chacun.

Le Lab est animé par un groupe de bénévoles, qui se retrouve pour s'auto-former sur les machines et organise régulièrement des ateliers de découverte gratuits à destination du grand public. Au sein de ce groupe, des référent·es sont identifié·es pour chaque machine, pour ouvrir le lieu et accompagner les utilisateurs dans leur prise en main.

Des « Open labs » sont également proposés chaque mois par une fab-manageuse de l'association « Les Petits Débrouillards ». Cette animatrice professionnelle accueille le public, accompagne dans l'utilisation des machines, dans la réalisation des projets de création et favorise les échanges et les transferts de connaissance entre les usager.es.

Les Open labs sont ouverts une fois par mois, généralement le deuxième samedi du mois, de 10h à 13h. L'accès est libre et gratuit. Les mineurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

Ces ateliers sont propices aux temps de découverte parents/enfants et aux échanges de pratiques et de savoir-faire entre habitant·es.

Les habitant·es mobilisés sur l'animation du Lab intégreront la gouvernance du lieu avec un siège « Occupant ».

### ❖ AXE N°2 : Solidarité de proximité et entraide entre habitant·es

#### L'objethèque

Ouverte en juin 2025 « hors les murs », l'objethèque est un service de prêt ou location à faible coût d'objets du quotidien, fonctionnant sur le principe d'une bibliothèque. Elle permet aux habitant·es d'emprunter temporairement (5 jours) des objets parfois coûteux et qui ne servent que ponctuellement plutôt que d'acheter neuf. Ces objets proviennent majoritairement de dons d'autres particuliers.

Dans cette objethèque nous retrouvons des objets de :

- Bricolage / Outilage
- Jardinage
- Électroménager
- Bureautique
- Loisir / Jouets / Art créatif
- Réception / Fête
- Puériculture

Les recettes provenant des locations seront réinvesties dans du matériel, ainsi que pour la réparation des objets.

Au-delà de l'aspect économique et écologique, ce service solidaire favorise le partage, l'entraide et l'accès équitable aux ressources.

#### Un service de **mise à disposition de matériaux (ou matériauthèque)**

Ce service, qui se lancera avec l'ouverture du bâtiment, sera un espace de dépôt, stockage et de mise à disposition de matériaux sur la base de dons et de récupération.

L'entraide et la solidarité sont de nouveau au cœur de ce service.

#### Une **cabane à dons**

Installée à l'Escale verte, lieu de tri des déchets, une cabane à dons permet aux habitant·es de déposer des objets devenus inutiles mais aussi de récupérer du matériel fonctionnel et propre. Tous les objets en bon état de marche y sont acceptés en dehors des vêtements et des gros objets (À la place, une annonce peut être affichée). La cabane à dons fonctionne sur le principe solidaire du réemploi.

Installée dans un conteneur, la cabane à dons est actuellement ouverte sur les horaires de l'Escale verte.

#### Le **Repair Café**, ouvert à de nouveaux participants

Le deuxième samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, les habitant·es sont accueillis à la maison des associations par des bénévoles qui réparent avec eux leurs vêtements, du petit électroménager, des vélos, des ordinateurs, des jouets...

Le Repair café, tenu par les bénévoles, permet la rencontre et l'échange de compétences entre habitant·es.

L'accès est gratuit. Si la réparation nécessite le changement d'une pièce, des contacts utiles leur seront remis pour faire réparer leur objet dans une structure spécialisée (les pièces de rechange ne sont pas fournies).

Les habitant·es mobilisés sur l'animation du repair café intégreront la gouvernance du lieu avec un siège « Occupant ».

#### **Lieu favorisant les échanges de services** entre habitant·es

Au-delà de tous ses services et activités, ce lieu sera un espace de rencontres, d'échanges et de solidarité.

Par le prêt et le don, les ateliers collaboratifs, l'espace convivial, la possibilité de mobiliser ces espaces pour développer des actions communes. Ainsi que la possibilité d'afficher et partager des informations permettant de faciliter la mise en réseau.

### ❖ AXE N°3 : Développement de la citoyenneté et de la participation des habitant·es

#### La concertation des habitant·es au cœur du projet

Dès le démarrage du projet, les habitant·es ont été placé·es au centre des réflexions. Leur participation aux réunions et groupes de travail dédiés ont permis de façonner collectivement l'identité de la Maison Écocitoyenne. Les valeurs, services et activités, les tarifs ou encore la charte graphique sont quelques exemples des sujets travaillés qui permettent de construire un lieu répondant aux besoins et envies des Chartrain·es.

Ces réunions se déroulent le plus souvent en soirée les lundis ou jeudis mais cela peut évoluer à la convenance des participant·es.

#### La gouvernance du projet

La participation des habitant·es est au centre des valeurs du projet. C'est pourquoi leur voix dans les prises de décisions est essentielle pour garantir un espace répondant aux attentes et besoins de la population. Il est ainsi mis en place un modèle de gouvernance expérimental qui prendra la forme d'un comité de pilotage. Trois groupes d'acteurs décisionnaires y seront représentés. Les habitant·es bénéficiaires du lieu auront 5 sièges sur 15 parmi les acteurs décisionnaires, en complément des habitant·es engagés dans des collectifs intervenant dans le projet (Repair Café, Lab, Espace citoyen...) représentés par le « Groupe Occupants » qui aura également 5 sièges.

#### Accompagnement de nouvelles actions portées par des habitant·es

Par l'accueil, la posture d'écoute et d'accompagnement, le rôle de la Maison Écocitoyenne sera également d'accompagner de nouvelles actions portées par les habitant·es autour de l'économie circulaire et de la transition écologique.

#### Un espace citoyen

Ce collectif d'habitant·es, installé pour le moment au sein du Bâtiment B du Pôle Sud, accueille et accompagne les porteurs de projets bénévolement et dans un esprit convivial. L'objet principal de ce collectif est donc de soutenir les initiatives citoyennes des habitant·es. Des collectifs ont émergé de l'Espace citoyen comme le collectif « En vélo à Chartres-de-Bretagne » ou « Plantes et Cie ».

Lors de la commission habitant·es du 25 septembre 2025 dédiée à l'Espace citoyen, il a été partagé par les habitant·es leur souhait de pouvoir proposer leur permanence mensuelle à la Maison Écocitoyenne, tout en gardant leur lieu actuel au sein du Bâtiment B pour des activités ponctuelles.

L'Espace citoyen intégrera donc le projet et la gouvernance du lieu avec un siège « Occupant ».

La possibilité de conserver l'espace actuel situé au bâtiment B doit encore être validée, en fonction des besoins de salles exprimés par les autres structures du territoire et disponibilités.

### 3.2. Les modalités de suivi et d'évaluation du projet

Une évaluation des actions menées dans le cadre du projet social est essentielle pour garantir leur pertinence et leur efficacité. Cela permet d'analyser, via la participation et les retours d'expérience notamment, les axes d'amélioration ainsi que l'impact sur la population. Ainsi, c'est à partir de cette analyse que l'accompagnement et les services de ce projet pourront être repensés continuellement afin de répondre au mieux aux besoins évolutifs des Chartrain·es.

Les indicateurs d'évaluation présentés ci-dessous viendront compléter les échanges et retours des habitant·es dans les différentes rencontres et groupes de travail réguliers.

#### ❖ AXE N°1 : Renforcer la cohésion, la mixité sociale et lutter contre l'isolement

Renforcer la cohésion et la mixité sociale étant un enjeu fort de ce projet, ici nous serons particulièrement vigilants sur le nombre de participant·es et leur diversité sur l'intégralité des évènements et services.

**Indicateur :** Nombre de visiteurs par an sur le site, sur les activités et actions

Cet espace permettra aux habitant·es de s'exprimer et développer de nouveaux projets librement et collectivement, nous noterons également le nombre de nouveaux projets portés par les habitant·es et la diversité des publics impliqués.

**Indicateur :** Nombre de projets portés par les habitant·es

Dans le cadre des actions menées pour lutter contre l'isolement, nous serons particulièrement vigilants au nombre d'évènements conviviaux et autres rencontres pertinentes organisées.

**Indicateurs :** Nombre d'évènements/rencontres conviviaux et fréquentation de ces évènements/rencontre.

**Indicateur :** La fréquence de participation, la diversité des publics ou encore le parcours des usagers sera également évalué sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs (bilan avec les différents collectifs et intervenants, questionnaire de satisfaction).

La présence d'un café associatif ayant été de nombreuses fois demandées par les habitant·es, **le nombre d'adhérents au café associatif, le nombre de participations régulières ainsi que le profil de la population** seront toutes des informations très pertinentes. Cela permet en effet, d'une part de voir si cette rencontre correspond aux attentes des habitant·es et d'autre part d'observer si cette activité fortement créatrice de liens sociaux reçoit tous les publics attendus.

#### ❖ AXE N°2 : Solidarité de proximité et entraide entre habitant·es

Dans le cadre des actions menées afin de favoriser la solidarité de proximité et l'entraide entre habitant·es, ce sont les flux de dons et de réemploi qui seront observés.

**Indicateur :** nombre de dons à l'objethèque, évaluation qualitative de l'approvisionnement de la cabane à dons.

Au-delà des données quantitatives, **un questionnaire de satisfaction régulier** sera également pertinent sur l'ensemble des utilisateurs de la Maison Écocitoyenne afin d'identifier le profil des utilisateurs, et ainsi déterminer si l'indicateur économique est un levier central de l'utilisation de ces services.

### ❖ AXE N°3 : Développement de la citoyenneté et de la participation des habitant·es

Afin d'évaluer efficacement le développement de la citoyenneté et de la participation des habitant·es dans le cadre du projet, nous serons attentifs au nombre d'habitant·es bénévoles et/ou collectifs d'habitant·es actifs sur les différents projets citoyens.

**Indicateurs :** nombre de bénévoles sur l'ensemble des actions.

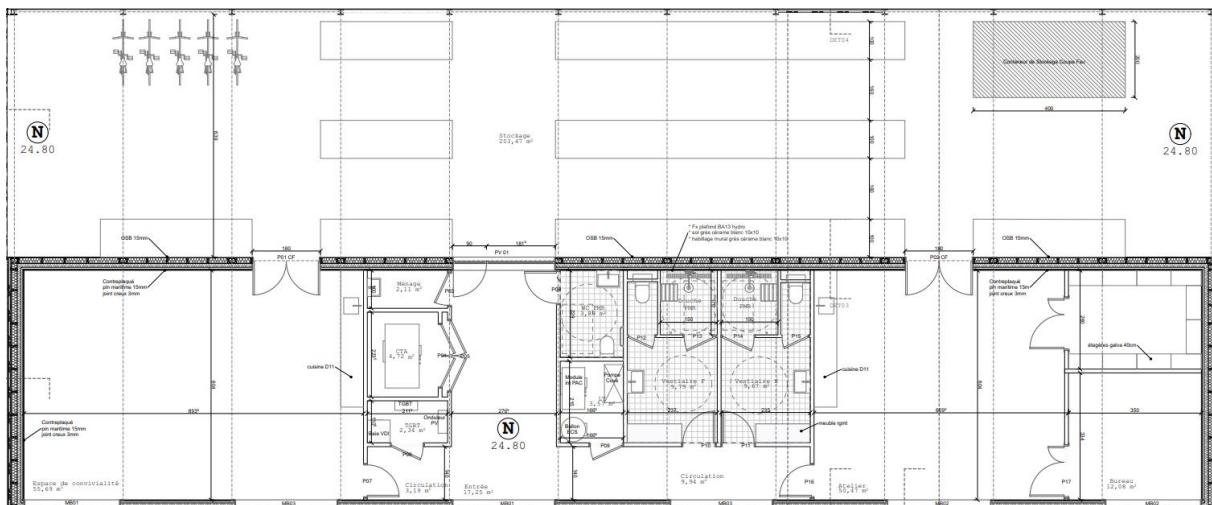
Nous serons également très attentifs au nombre d'habitant·es actifs dans les différents groupes de travail de réflexion ou instances de la gouvernance.

**Indicateurs :** nombre d'habitant·es mobilisés sur la gouvernance.

## 4. Fonctionnement de la structure

### 4.1. Les locaux

Le bâtiment de 390 m<sup>2</sup> est en construction à proximité immédiate du Centre Technique Municipal et de l'Escale verte, avec une annexe de 50 m<sup>2</sup> de réhabilitation d'un ancien silo. Le projet s'implante sur une parcelle de 2000 m<sup>2</sup> qui fait l'objet d'une renaturation, permettant des actions en extérieur dans un cadre qualitatif.



Le bâtiment est également habilité à accueillir des salariés avec la présence de vestiaires hommes/femmes.

Ce lieu sera idéal pour centraliser des activités, ponctuelles ou régulières, de réemploi, de mutualisation et de réparation déjà en place à Chartres-de-Bretagne ou à proximité. Ainsi que des activités de convivialité, d'espaces d'échanges et de partages entre citoyens, et d'en inventer de nouvelles.

#### 4.2. Profils du public accueilli

L'intégralité des services proposés dans le cadre de ce projet sont ouverts et accessibles à toutes et tous.

La diversité des services qui y seront proposés sera pensée pour répondre aux besoins de chacun. Ce lieu évolutif proposera en effet une offre à l'image des besoins et attentes des habitant·es exprimés lors des différents temps de concertation.

Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà observer que certains services tels que l'Open Lab mensuel intéressent principalement des familles accompagnées d'enfants.

#### 4.3. Les horaires prévisionnels du lieu

Lundi	Mardi	Mercredi
Fermé	Fermé	11h00 - 19h00
Jeudi	Vendredi	Samedi
10h00 - 17h00	14h00 - 19h00	10h00 - 18h00

**Ces horaires prévisionnels de la Maison Écocitoyenne correspondent aux périodes d'ouverture fixes et encadrées par la présence d'un salarié.**

Les locaux de la Maison Écocitoyenne seront accessibles en autonomie pour les associations et les collectifs d'habitant·es préalablement identifiés sur les horaires de présence des salariés et en dehors. Par ailleurs, des créneaux supplémentaires d'ouverture sont également à prévoir en journée, en soirée et les week-ends en fonction des besoins et activités programmées.

#### 4.4. Ressources internes

La Maison Écocitoyenne sera portée par la collectivité, en régie municipale à son lancement.

Avant l'ouverture du bâtiment, les moyens mis en place sont les suivants :

- Une chargée de mission Maison Écocitoyenne (1 ETP)
- Une directrice du Pôle Citoyenneté, Vie associative et Communication (0.2 ETP)
- Une animatrice vie citoyenne et associative (0.1 ETP)
- Service communication (0.1 ETP)
- Une fab manageuse en prestation (environ 5h/mois)

Sur cette période, il s'agit d'un agent de la commune, chargé de mission Maison Écocitoyenne, qui sera responsable du projet social de l'Espace de Vie Sociale.

Après l'ouverture du bâtiment, les moyens humains pour le projet seront les suivants :

- Un poste pour la coordination et l'animation du lieu, responsable du projet social (1 ETP)
- Un poste technique de réparation et animation d'ateliers (0.5 ETP) **en fonction des subventions obtenues sur le projet**
- Un poste pour la direction du Pôle Citoyenneté (0.2 ETP)
- Le soutien de l'animatrice de la vie citoyenne et associative (0.1 ETP)
- Le soutien des fonctions supports de la ville de Chartres-de-Bretagne :
  - Le service communication
  - Le service informatique
  - Le pôle ressources techniques
  - Le service hygiène et restauration

La ville prendra en charge l'entretien, la maintenance, les fluides, l'entretien des espaces verts.

#### 4.5. Partenaires

Depuis 2024, la ville a créé un partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards qui anime un OPEN LAB mensuel en complément des ateliers de découverte proposés par des bénévoles. Cela représente une activité d'environ 5h par mois avec une animatrice mobilisée sur l'ensemble des temps et un coordinateur de l'association qui accompagne le projet.

Depuis 2025, un partenariat est également en cours avec une association qui souhaiterait ouvrir un café associatif dans ce futur projet, le Trait d'Union.

Un partenariat est en cours avec le collectif de la bibliothèque de rue pour mettre à disposition une boîte à livre à l'accueil de la Maison Écocitoyenne et une association de modélisme souhaite développer un partenariat avec le LAB.

Dans le cadre du festival « J'agis pour ma planète », des actions sont également mises en place avec le collège, les écoles, le cinéma Espérance et d'autres associations du territoire. À titre d'exemple, en 2024, un projet d'éducation à l'image a été engagé avec des jeunes en service

civique d'Unis Cité et un groupe de jeunes collégiens afin de proposer collectivement une programmation documentaire et d'animer un débat lors de l'évènement. Des éco-délégués de l'école Auditoire ont également été mobilisés pour animer des jeux. Les établissements scolaires sont des partenaires réguliers des actions autour de l'écocitoyenneté. Le service travaille également régulièrement avec l'espace citoyen, un collectif d'une dizaine d'habitant·es mobilisés sur des actions sur le territoire. Enfin, Rennes Métropole est également un partenaire régulier de nos actions au travers des services liés à la mobilité, à la gestion des déchets et à la citoyenneté. Le projet entre d'ailleurs dans le cadre du plan stratégique déchets 2030 de la Métropole. Le festival est par ailleurs co-organisé avec le centre culturel Pôle Sud, service municipal avec lequel le service citoyenneté collabore régulièrement (objethèque, Lab, partir en livres... etc)

Des partenaires autres peuvent être mobilisés de manière plus ponctuelle sur des actions.

D'autres partenariats et soutiens existent avec des associations du territoire telles que BRUDED ainsi que le Pôle ESS du pays de Rennes.

Des partenariats sont à renforcer :

- Avec le CCAS et le CDAS sur les questions de mixité sociale et de lutte contre l'isolement
- Avec l'association "le refuge d'uchronie" qui propose des animations autour des jeux et de la location de jeux.
- Avec les associations de parents d'élèves

La construction du bâtiment est soutenue financièrement par l'Etat et Rennes Métropole.

#### 4.6. Gouvernance de la Maison Écocitoyenne

Afin de construire la gouvernance 3 réunions se sont tenues entre mai et septembre 2025 : 2 avec les habitant·es et une entre élu.es. Elles ont permis de déterminer les thématiques, les acteurs mobilisés, les modalités de prise de décision.

##### Présentation du modèle de gouvernance

Actuellement, la ville n'est pas encore en mesure de présenter un modèle de gouvernance définitif, le projet s'inscrivant toujours dans une phase de développement.

**Ce modèle est donc expérimental dans cette phase de construction du projet et pourra évoluer en fonction du bilan et des propositions d'évolution.**

Ce premier modèle de gouvernance s'organisera autour d'un comité de pilotage décisionnaire composé de membres répartis en Groupes d'acteurs.

Son rôle est de prendre des décisions sur les sujets qui lui sont confiés par le conseil municipal et de faire des propositions pour les autres sujets qui restent de la compétence du conseil municipal. Il se réunit environ 3 fois par an, avec la possibilité de convoquer des COPIL extraordinaires si besoin.

Les sujets de prises de décisions ou de proposition liées au projet se répartissent en deux catégories distinctes :

- **Prises de décisions du COPIL**

- Animation de la vie sociale (EVS)
  - o Veiller au respect du projet social dans la mise en œuvre des actions
- Coordination des activités et services
  - o Veiller à l'articulation et la cohérence et au respect des objectifs du projet
  - o Accueil de nouvelles activités
  - o Heures d'ouverture
  - o Gestion des espaces et des accès
- Fonctionnement du lieu
  - o Maintenance / Entretien
  - o Aménagement des locaux
  - o Régulations liées au fonctionnement habituel du lieu
  - o Communication interne
- Communication externe

- **Propositions du COPIL au Conseil Municipal qui valide**
- Gouvernance
  - o Évaluer et proposer si besoin une évolution de la gouvernance
- Coordination des activités et services
  - o Proposition d'évolution du projet global, RH et budget
- Fonctionnement du lieu
  - o Règlement intérieur

Les questions relatives aux **Ressources Humaines, au budget, à l'objet global du projet**, ainsi que tout ce qui doit être validé par le Conseil Municipal en vertu de la **réglementation**, resteront de sa compétence.

## Les groupes

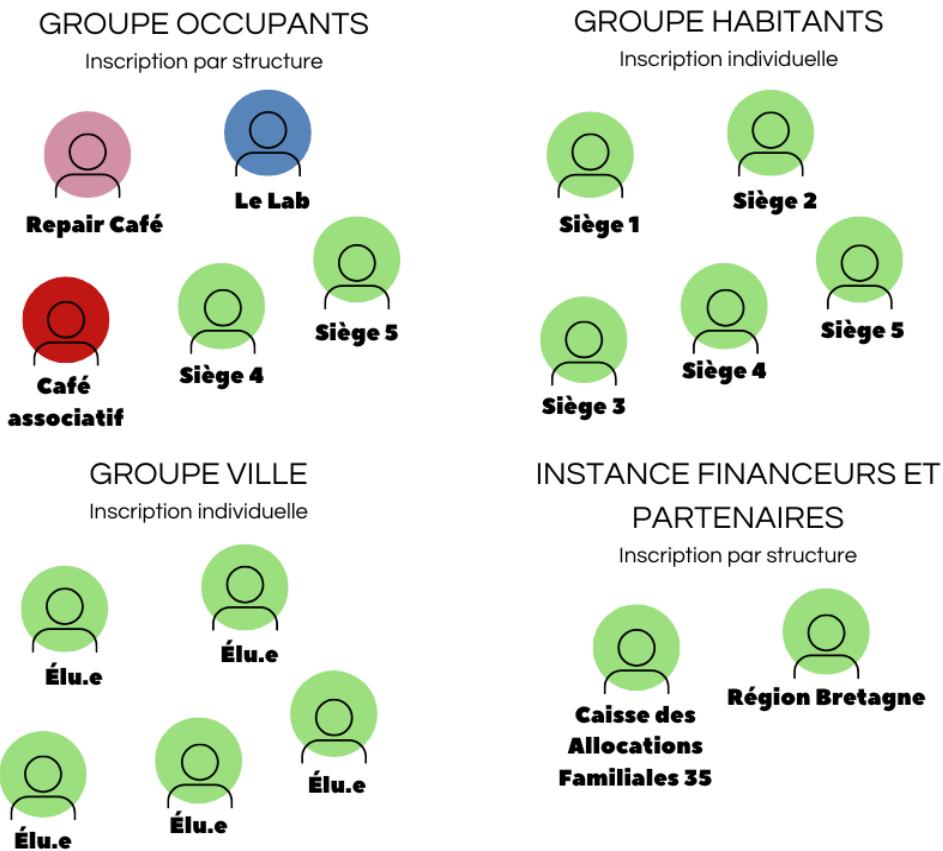
Le COPIL sera composé de 4 groupes d'acteurs dont 3 groupes décisionnaires :

- Groupe ville (5 sièges maximum) : Décisionnaire
- Groupe occupants (5 sièges maximum) : Décisionnaire
- Groupe habitants (5 sièges maximum) : Décisionnaire
- Instance financeurs et partenaires (2 sièges) : Information ou consultatif

Chaque groupe représente une catégorie d'acteurs. Pour qu'une association partenaire puisse intégrer la gouvernance il est nécessaire qu'elle intervienne au minimum une fois par mois sur une durée d'un an. Si le nombre d'habitant·es intéressés pour rejoindre la gouvernance est trop important, un tirage au sort sera effectué.

Les groupes sont autonomes dans leur organisation

### Organigramme de la gouvernance



**Inscription par structure** : le représentant peut changer entre les différents COPIL  
 Les élu.es du collège ville sont désignés **individuellement** en amont pour l'année

#### Le rôle des agents de la ville

Dans ce processus de décision, le rôle des agents sera notamment de transmettre l'ordre du jour des réunions de COPIL en amont de la réunion afin que chaque groupe puisse se retrouver si besoin. Le poste de coordination-animation du lieu le prépare, en concertant les différents acteurs en amont. Il aura également pour rôle de préparer et animer les réunions de COPIL, ainsi que de réaliser les comptes rendus. Enfin, il sera également chargé d'effectuer la communication entre les instances (COPIL et Groupes).

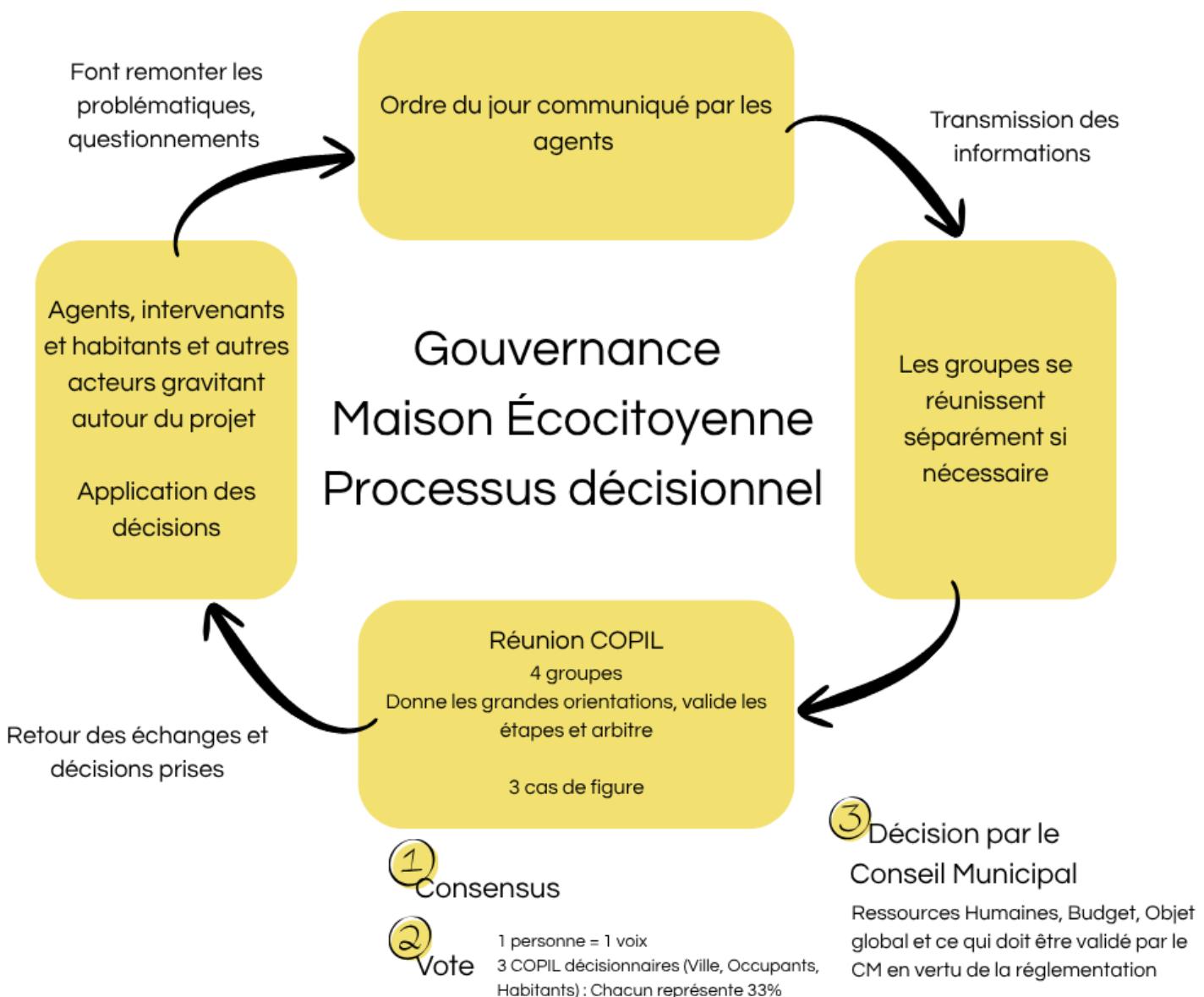
#### Le processus de décision, hors sujets relevant de la compétence de la ville

L'objectif étant que les différentes décisions soient en adéquation avec les attentes des membres du COPIL, ces derniers chercheront dans un premier temps à faire **consensus** entre les groupes d'acteurs.

Dans la situation où un désaccord persiste, un vote sera effectué. Dans cette situation, le principe d'égalité entre les membres appartenant aux groupes décisionnaires s'applique (1 personne = 1 voix). Les membres absents des réunions auront la possibilité de transmettre leur vote par procuration. Toutefois, quel que soit le nombre de membres présents, aucun groupe ne peut excéder 1/3 du poids de vote, ou 50% dans le cas de 2 groupes.

Enfin, pour qu'une décision soit validée via un vote, elle doit obtenir une majorité relative.

### Schéma synthétique du processus de décision



#### 4.7. Rétroplanning

Tâches	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25	janv.-26	févr.-26	mars-26	avr.-26	mai-26	juin-26	juil.-26	août-26	sept.-26	oct.-26	nov.-26	déc.-26
<b>GOUVERNANCE</b>																	
Réunion élu.es // Gouvernance																	
Réunion habitant.es // Gouvernance																	
Finalisation d'un premier modèle de gouvernance (non définitif)																	
Première réunions de COPIL // Gouvernance																	
Évaluation du modèle de gouvernance																	
<b>CONCERTATION HABITANT.ES</b>																	
Inauguration de la Maison Écocitoyenne																	
Démarche d'"Aller vers"																	
<b>LES SERVICES ET ACTIVITÉS</b>																	
Développement de l'objethèque																	
Entretien de la cabane à dons																	
Poursuivre du Repair Café																	
Développer le Lab																	
Création d'un service de mise à disposition de matériaux																	
Création d'une grainothèque																	
Poursuite du Café associatif																	
Organiser des évènements qui rassemblent																	
Monter des ateliers de fabrication, réparation et échanges de pratiques																	

La présentation du projet social s'effectue dans le cadre d'une demande d'agrément « Espace de vie sociale » pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026, tandis que la livraison du bâtiment est fixée à l'été 2026. D'ici l'ouverture, les actions déjà lancées continueront de se déployer « hors les murs » (le Lab au centre culturel Pôle Sud, le repair café à la maison des associations, la cabane à dons à l'escale verte, l'objethèque au bâtiment B du Pôle Sud), tandis que de nouvelles initiatives viendront enrichir le projet.

Les réunions publiques se poursuivront afin de continuer à informer les habitant·es sur l'avancée du projet, en parallèle des réunions liées à la gouvernance. Les premières réunions du COPIL devraient pouvoir se lancer fin 2025, afin de débuter le travail de rédaction d'un règlement intérieur, la communication des différents partenaires sur les actions de la Maison Écocitoyenne ou encore l'aménagement des espaces afin de garantir un environnement convivial et adapté aux activités prévues.

En parallèle, les démarches d'« aller vers » vont se poursuivre, et des actions communes avec les autres Pôles de la Ville et de nouvelles associations vont se développer afin de toucher un public plus diversifié tout en poursuivant la stratégie de communication actuelle (Newsletter, journal local, site internet de la ville, réseaux sociaux, affiches, flyers etc.). Les réflexions vont se poursuivre avec l'Espace citoyen concernant les modalités d'intégration de leur collectif au projet.

## 5. Budget prévisionnel 2026

<b>CHARGES</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Achats</b>	<b>400,00</b>	<b>550,00</b>
Fournitures administratives	200,00	50,00
Boissons et nourriture	200,00	500,00
<b>Services extérieurs</b>	<b>2 782,00</b>	<b>5 782,00</b>
Logiciel LEND ENGINE	282,00	282,00
Charges de fonctionnement du bâtiment (électricité, eau, gaz...)	2 500,00	5 000,00
Entretien et réparation - Maintenance	0,00	500,00
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>9 160,00</b>	<b>9 160,00</b>
Communication (Publicité, promotion, publications)	50,00	50,00
Frais postaux	50,00	50,00
Frais de télécommunication	1 080,00	1 080,00
Prestation location machines du Lab	3 780,00	3 780,00
Prestation animation Open Lab	4 200,00	4 200,00
<b>Charges de personnel</b>	<b>63 208,00</b>	<b>69 904,00</b>
Chargée de mission maison écocitoyenne (CAT B)	38 000,00	
Animatrice vie citoyenne et associative (CAT B)	4 304,00	
Directrice Pôle Citoyenneté (CAT A)	10 600,00	10 600,00
Communication	4 304,00	4 304,00
Salaire brut agent collectivité Catégorie B Coordination (dont charges patronales)		38 000,00
Salaire Animateur technique (CAT C) 50%	6 000,00	17 000,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>75 550,00</b>	<b>85 396,00</b>
<b>RESULTAT (DEFICIT)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Ventes prestations</b>	<b>165,00</b>	<b>2 540,00</b>
Objethèque (location d'objets)	165,00	990,00
Formations - Ateliers	0,00	900,00
<i>Location d'espaces (convivial + atelier)</i>	0,00	650,00
<b>Subvention de fonctionnement</b>	<b>57 020,00</b>	<b>57 020,00</b>
Agrément "espace de vie sociale" Région APP "Démarches collectives d'économie circulaire en Bretagne"	27020,00	27020,00
Région APP "Accompagnement des citoyens à la prévention des déchets"	15000,00	15000,00
<b>Financement Ville de Chartres-de-Bretagne</b>	<b>16 315,00</b>	<b>23 286,00</b>
<b>Autres produits gestion</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 550,00</b>
Cotisations, adhésions	0,00	550,00
Mécénats	2000,00	2000,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>75 500,00</b>	<b>85 396,00</b>
<b>RESULTAT (EXCEDENT)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>